

Veillez compléter cette offre **avant le 27 avril**.

Vous devez soumettre votre demande **PAR COURRIEL** ([isabelle.grenier@sas.ulaval.ca](mailto:isabelle.grenier@sas.ulaval.ca)).

La saison estivale débute le 14 mai (soccer, softball, basketball) et le 21 mai (volleyball).

Une clinique de formation est prévue pour tous les sports.

PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

S.V.P. cochez      Étudiant U. L.       Autre étudiant       Non étudiant

**Ancien arbitre ou marqueur aux ligues Intra**

**Nouvel arbitre ou marqueur aux ligues Intra**

<b>Cochez votre ou vos choix:</b>	<u>Arbitre</u> : Basketball <input type="checkbox"/> Soccer** <input type="checkbox"/> Softball <input type="checkbox"/> Volleyball <input type="checkbox"/>	<u>Marqueur</u> : Basketball <input type="checkbox"/> Softball <input type="checkbox"/>
-----------------------------------	---	--

\*\*Une formation d'arbitrage (niveau Districk) est prévue pour les nouveaux arbitres (places limitées).

Il est important de nous écrire les grandes lignes de votre curriculum vitæ **dans le domaine sportif** pour vous aider à franchir l'étape de la première sélection (votre expérience et votre accréditation) :

---



---



---



---

### Échelle des salaires/rencontre (incluant le 4% de vacances)

		Arbitre	Marqueur
BASKETBALL	(rencontre = 1,25 h)	22,96 \$/rencontre	15,86 \$/rencontre
SOCCER *	(rencontre = 1,25 h)	28 \$/rencontre (centre) 20,12 \$/rencontre (touche)	
SOFTBALL ***	(rencontre = 1,5h)	29,23\$/rencontre (marbre) 26,32\$/rencontre (but)	20,20\$/rencontre
VOLLEYBALL	(4 sets = 1, 5 h)	24,79 \$/rencontre	

\*\* Les parties de soccer durent 1h20. Pour des raisons administratives, nous indiquons que les rencontres durent 1,25h. L'ajustement du taux salarial par rencontre prend en compte la durée réelle des parties.

\*\*\* Les parties de softball durent 1h35. Pour des raisons administratives, nous indiquons que les rencontres durent 1,5h. L'ajustement du taux salarial par rencontre prend en compte la durée réelle des parties.

- Autres avantages :
- rémunération à tous les 14 jours
  - protection de l'Université en cas d'accident de travail
  - réclamation de chômage selon les modalités de la Loi sur l'assurance-emploi
  - bonus selon l'ancienneté :    0,25 \$ de plus à la deuxième année de services  
  0,50 \$ de plus à la troisième année de services et plus
  - carte de membre inclus (abonnement de base)